

Depuis 2016, Terres Inovia a mis à disposition sur son site Internet, un outil permettant de signaler les dégâts de certains gibiers, en particulier les oiseaux, sur les parcelles d'oléo-protéagineux.

Cette démarche, permet d'avoir une meilleure connaissance de l'impact des attaques de pigeons ramiers, corvidés et autres, sur les cultures et nous remercions tous ceux qui y ont contribué.

Les réponses collectées nous permettent de fournir des informations concrètes attendues dans le cadre d'une gestion concertée avec le secteur de la chasse et d'un éventuel classement nuisible de certaines espèces. Cette enquête est donc reconduite chaque année pour apporter les éléments nécessaires au renouvellement annuel (ramier) ou tous les trois ans (corbeau freux et corneille noire) du classement sur les départements concernés.

Une mobilisation toujours majoritaire pour le tournesol

Au cours de cette campagne, 376 parcelles ont été déclarées pour des dégâts de gibiers à plumes et à poils, toutes cultures confondues. Les cas signalés sont plus nombreux que l'an passé même s'ils restent moindres que la première année de lancement de l'enquête. Toutefois, il est très probable que le nombre d'attaque réel soit bien supérieur car cette enquête est basée sur une démarche de déclaration volontaire.

Le tournesol, y compris le tournesol semence, reste la culture la plus concernée avec plus de 85% des déclarations. On retrouve également le soja avec une trentaine de parcelles déclarées. (Figure 1)

Avec près de 25% des déclarations nationales, la Haute-Garonne et le Gers sont les départements qui se sont les plus mobilisés cette année pour déclarer les dégâts de gibiers ; qu'ils soient sur tournesol, tournesol semence ou, en moindre mesure, soja. Les principales zones de production de tournesol, en particulier les départements du Tarn et de la Vienne, sont des secteurs ayant participé significativement

à la remontée d'informations. L'augmentation du nombre de département du secteur Nord-Est touché est cohérent avec celle des déclarations de dégâts de corvidés. (Figure 2)

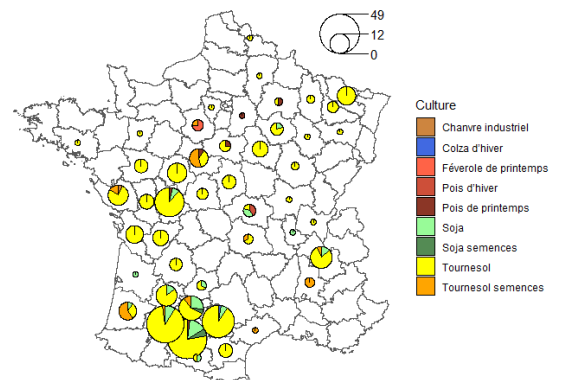


Figure 1 : Nombre de parcelles déclarées pour chaque culture oléo-protéagineuse

Légende : la taille des cercles est fonction du nombre de questionnaires par département - (carte : C. Sausse et V. Quartier – Terres Inovia)

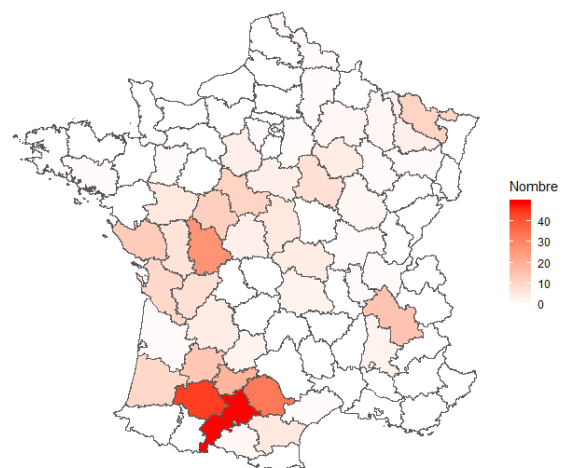


Figure 2 : Nombre de déclarations signalant des dégâts de pigeon ramier sur tournesol par département (carte : C. Sausse et V. Quartier – Terres Inovia)

Le pigeon ramier ou palombe, toujours l'ennemi numéro un

Avec une nouvelle fois le même peloton de tête, le pigeon ramier ou palombe, rassemble le plus de signalements (52%).

Les corvidés, et en particulier le corbeau freux et la corneille noire, reste sur la seconde place du podium (20%), en occupant plus particulièrement les territoires du grand Est, du Centre, jusqu'à la Vienne. Le pigeon biset, ou de ville, complète ce podium avec la troisième place (7% des signalements). (Figure 3)

A noter une présence toujours conséquente des lièvres et des lapins avec 35 déclarations sur l'ensemble du territoire.

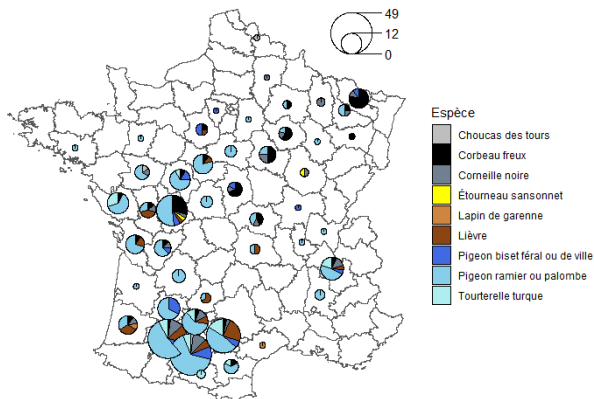


Figure 3 : Répartition géographique des espèces déprédatrices - toutes cultures –
Légende : la taille des cercles est fonction du nombre de questionnaires par département - (carte : C. Sausse et V. Quartier – Terres Inovia)

Des dispositifs de protection largement utilisés

Cette année, plus de 80% des parcelles signalées avait un dispositif de protection contre les oiseaux déprédateurs (légèrement plus que l'an passé). (Figure 4)

Le moyen le plus cité est toujours l'effaroucheur, qu'ils soient sonores (type canon/tonne-fort...) ou visuels (épouvantails, corbeaux volants...).

En cas d'attaque, plus d'une parcelle sur deux a fait l'objet d'un re-semis. La proportion de re-semis est donc largement supérieure à l'an passé (une parcelle sur trois re-semée).

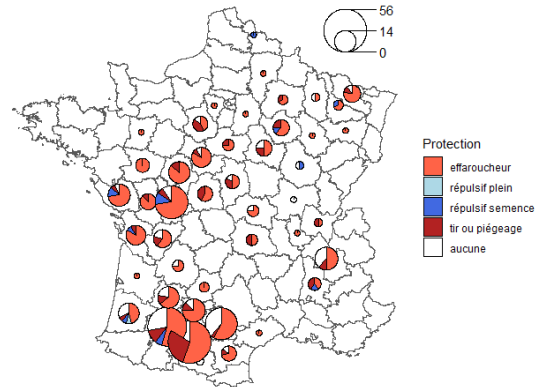


Figure 4 : Moyens de protection utilisés contre les oiseaux déprédateurs sur les parcelles de tournesol enquêtées
Légende : la taille des cercles est fonction du nombre de questionnaires - (carte : C. Sausse et V. Quartier – Terres Inovia)

Effarouchement : présence humaine, épouvantail, canon, cerf-volant, effaroucheur
Destruction : piégeage, cage, tir, louvetier
Répulsif : sur semences ou en plein
Autre : clôture ou autre

*

Pour aller plus loin :

Résultats complets de l'enquête 2019
(document à télécharger)

L'enquête se poursuit en 2020 !



Nous poursuivrons cette enquête de recensement de dégâts au cours de la prochaine campagne. N'hésitez donc pas à compléter le formulaire si vous êtes concerné par des dégâts en 2020.

[Formulaire de déclaration en ligne](#)

Terres Inovia remercie les producteurs qui ont accepté de compléter les déclarations de dégâts, ainsi que les partenaires techniques (OS, chambres agriculture...) qui ont fortement relayé notre action auprès des agriculteurs.